

# MUSIQUE

---

## LES CONCERTS SYMPHONIQUES

Il faut avouer que la saison des concerts se poursuit bien pauvrement. Au début de la campagne musicale, M. Colonne annonçait que ses programmes formeraient, en leur ensemble, une sorte de résumé de l'histoire de la musique; mais il a bien vite renoncé à ce plan. Les séances se suivent et se ressemblent : nous avons eu, jusqu'ici, pour toutes nouveautés, au Châtelet, une mélodie fort belle de M. Edouard Lalo, mais dont le noble et passionné caractère n'a point du tout besoin, pour se manifester, des grandes ressources du concert symphonique, et une petite *suite d'orchestre* inédite, de M. Ernest Guiraud, qui ne nous semble pas devoir compter parmi les meilleures œuvres de ce compositeur !

En fait de reprises importantes, on ne peut relever que le *Struensée*, de Meyerbeer, et la *Damnation de Faust*, de Berlioz, partitions plus que connues. Aucun essai nouveau d'acclimatation d'œuvres étrangères. La seconde symphonie du Russe Borodine, la quatrième symphonie de l'Autrichien Brahms ont été exécutées en Belgique; mais on paraît ignorer, chez nous, ce qui se passe en dehors des frontières. Deux virtuoses célèbres se sont produits : Mme Gabrielle Krauss et le violoniste allemand Joachim. Qu'a chanté Mme Krauss ? — Le *Roi des Aulnes* de Schubert, instrumenté par Berlioz. Elle interprète admirablement ce chef-d'œuvre, j'en demeure d'accord, mais de telles auditions sont, pour ainsi parler, l'ornement et non le fond d'un concert.

De même, M. Joachim, virtuose éminent, violoniste extraordinaire à remplir une salle des sonorités de son violon, a

Joué le concerto de Beethoven et des fragments d'une sonate de Bach, pour violon seul. Le succès personnel de cet artiste ne saurait raisonnablement passer à l'actif de l'Association artistique du Châtelet et magnifier sa campagne actuelle. J'admets très volontiers que l'orchestre est brillant et bien conduit, mais, d'honneur, la saison est trop pauvre. Il faut, à tout prix, qu'on produise des compositeurs, sinon la critique étrangère sera bientôt en droit d'affirmer que l'essor de l'école française s'est tout à fait arrêté.

M. Lamoureux dirige, à l'Eden-Théâtre, des concerts où l'exécution est, en général, irréprochable et parfois merveilleuse; mais il donne aussi fort peu de nouveautés. Nous lui savons gré du soin qu'il apporte à l'étude des différents numéros de ses programmes : son orchestre, qui est vraiment son œuvre, arrive souvent à une extraordinaire perfection, et compte aujourd'hui au nombre des premiers de l'Europe. Rien de plus beau, par exemple, que l'interprétation de la Symphonie en *ut* mineur, à l'Eden. Nous défions une société instrumentale allemande ou viennoise de rendre avec plus de fermeté et de variété, l'œuvre intimement puissante et puissamment intime de Beethoven.

La marche funèbre de la *Götterdämmerung*, pour la mort de Siegfried, n'est mise en saillie nulle part d'une plus étonnante force. Hier, c'était la *Symphonie avec chœurs* que l'on reprenait. Quelle partition formidable, quel effort de géant, mais aussi quelle exécution ! Le chef-d'œuvre apparaît, solide, fourmillant, énorme. Mais en dépit de ces coups d'éclat, nous regrettons qu'on nous offre si peu de pages inédites ! La moitié de la saison est déjà écoulée et qu'avons-nous entendu de nouveau ? Un poème symphonique intéressant de Mlle. Holmès, *Irlande*, et un entr'acte de *Gwendoline*, l'opéra non représenté encore de M. Chabrier. Je ne parle pas de *Siegfried-Idyll*, que nous n'ignorions point, ni de ce médiocre adagio religieux pour violoncelle, le *Kol Nidrei* de M. Max Bruch, qui n'a servi qu'à mettre en lumière un bon violoncelliste, M. Liégeois. En somme, nos jeunes musiciens n'ont plus d'endroit où ils puissent prendre contact avec le public. Si quelqu'un d'entre eux voit figurer son nom sur une affiche, c'est par exception, presque par hasard.

N'y aurait-il pas moyen de remédier à ce désastreux état de choses ? Il y en a un que j'ai déjà plusieurs fois indiqué et sur lequel je ne me lasserai pas de revenir : c'est l'imposition d'un cahier de charges aux directeurs de concerts subventionnés, soit à Paris, soit en province. Je ne suppose pas que l'Etat accorde des subventions pour jouer exclusivement les symphonies et les concertos des maîtres classiques et des musiciens en vogue, et j'aime à croire que l'idée de favoriser les compositeurs militants, n'est pas étrangère à ses libéralités. On ne peut, certes, exiger des chefs d'orchestre qu'ils montent, chaque année, un certain nombre de vastes ouvrages avec chœurs et soli, dont les frais d'exécution sont excessifs.

Au contraire, il est permis de les obliger, moyennant le subside annuel qu'on leur alloue, à jouer, chaque saison, un nombre déterminé de pièces symphoniques. Le cahier des charges ferait équitablement la part des artistes connus et des débutants. Ces auditions ne grèveraient pas les associations artistiques d'une bien lourde obligation ; elles n'entraveraient nullement leur marche normale et elles rendraient à l'Ecole vivante, aux générations qui poussent, les plus éclatants services. C'est là, je crois, qu'il conviendra d'en venir, mais Dieu veuille qu'on ne tarde pas !